

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Février 2025

Référence
2025_07

Objet de la délibération
Plan de financement du SDE18 pour rénovation Eclairage Public à la Halte à Vélo

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

Date de la convocation
21/02/2025

Date d'affichage
21/02/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2025 et le 28 Février à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent(s) ayant donné procuration :

Absent(s) : Absent(s) ayant donné procuration : M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas à M. CHANDAT David

Absent(s) : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : M. CHANDAT David

Objet de la délibération : Plan de financement du SDE18 pour rénovation Eclairage Public à la Halte à Vélo

Le projet de rénovation de l'éclairage public suite à une panne a été étudié et chiffré par le SDE 18 en juin 2024.

Les travaux comprennent le remplacement du luminaire Led AD-0134, situé à la Halte à vélo, cassé sur le dessus.

● Dossier 2024-05-120 : AD-0134 Halte cycliste

Plan prévisionnel de financement :	948.19 € HT
Prise en charge SDE :	474.10 € HT
Participation à la charge de la commune :	474.10 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** le plan de financement proposé par le SDE 18 et autorise Madame la Maire à signer ce plan de financement et à mandater les sommes correspondantes soit **474.10 €**.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 3 Mars 2025
La Maire
Francine MENARD



Le/La Secrétaire de séance
M. CHANDAT David




Publicité des actes de la commune par publication papier le : 04/03/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 04/03/2025